

Le, 7 Février 1969.

**SOCIETE ANONYME
AUTOMOBILES CITROEN**
117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XV^e
Capital : 737.000.000 F.
METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 155 D

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

DS 21 (DX-DJ) - DS 20 (DY-DL)

BREAK 21 (DXF-DJF) - BREAK 20 (DYF-DLF)

ID 20 (DT) - ID 19b (DV)

(Type France)

Sortis depuis Octobre 1968.

ÉLECTRICITÉ

Fusibles

Depuis Octobre 1968, les fusibles de protection des faisceaux électriques sont modifiés sur les véhicules «D» type France.

La valeur de l'intensité nominale des fusibles devient :

- 16 ampères pour les fils repérés vert et rouge
- 10 ampères pour les fils repérés bleu et jaune

CIRCUITS ELECTRIQUES CORRESPONDANT A CHAQUE FUSIBLE

Fil repéré vert (fusible 16 ampères)

- Jauge à essence - Thermomètre d'eau - Mano-contact de pression d'huile moteur.
- Mano-contact de pression de frein - Indicateurs de direction et suivant options ou modèles:
- Chauffage FR-5° C - Chauffage FR-15° C - Aération pulsée
- Lunette arrière chauffante.

Fil repéré rouge (fusible 16 ampères)

- Borne accessoires - Feux stop - Essuie-glace - Plafonniers et suivant modèles :
- Allume-cigare. - Montre électrique.

Fil repéré bleu (fusible 10 ampères)

- Feux de stationnement.

Fil repéré jaune (fusible 10 ampères)

- Lanternes avant et arrière - Eclairage tableau de bord - Eclairage plaque de police et suivant modèles :
- Eclairage montre.

PIECES DETACHEES -

- Fusible 16 ampères DM-523-4b
- Fusible 10 ampères DX-523-4

REPARATION -

Le fusible « 16 ampères » (DM-523-4b) remplace le fusible DM 523-4 (30 ampères).

Le Service des Pièces Détachées ne fournira plus le fusible « 30 ampères ».

Sur les véhicules sortis avant Octobre 1968 utiliser des fusibles « 16 ampères » en remplacement des fusibles « 30 ampères » utilisés précédemment.

Sur les véhicules sortis depuis Octobre 1968, il est déconseillé d'utiliser des fusibles « 30 ampères » ou « 16 ampères » à la place des fusibles « 10 ampères » montés d'origine :

- la protection des circuits électriques ne serait pas assurée correctement.